



Présidence : Portugal

405ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 25 juillet 2002

Ouverture : 10 h 15
Clôture : 13 h 05

2. Présidence : M. C. Pais

La Présidence a souhaité la bienvenue à l'OSCE au nouveau Représentant permanent de la Géorgie, M. G. Burduli, ainsi qu'au nouveau Représentant permanent de la Slovénie, M. E. Petric.

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE
L'EX-REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE
MACEDOINE

Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/588/02), Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/589/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/599/02), Fédération de Russie, Suisse, Norvège, Canada, Yougoslavie (PC.DEL/601/02), Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN REPUBLIQUE
FEDERALE DE YUGOSLAVIE

Chef de la Mission de l'OSCE en République fédérale de Yougoslavie, Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/592/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/596/02), Canada, Suisse, Fédération de Russie, Norvège, Yougoslavie, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA DATE, LE LIEU ET LE THEME DE LA ONZIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE DE L'OSCE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 490 (PC.DEC/490) sur la date, le lieu et le thème de la onzième Réunion du Forum économique de l'OSCE ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Fédération de Russie (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire à la décision)

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE REEXAMEN EN MILIEU D'ANNEE DU BUDGET UNIFIE DE L'OSCE POUR 2002

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 491 (PC.DEC/491) sur le réexamen en milieu d'année du budget unifié de l'OSCE pour 2002 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE BUDGET ADDITIONNEL AU TITRE DES ACTIVITES LIEES AUX ASPECTS MILITAIRES DE LA SECURITE POUR LA MODERNISATION DU RESEAU DE COMMUNICATION DE L'OSCE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 492 (PC.DEC/492) sur le budget additionnel au titre des activités liées aux aspects militaires de la sécurité pour la modernisation du réseau de communication de l'OSCE ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (Turquie)

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA CREATION DU FONDS POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 493 (PC.DEC/493) sur la création du Fonds pour la gestion intégrée des ressources ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Fédération de Russie (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire à la décision), Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/591/02), Etats-Unis d'Amérique

Point 7 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Situation au Kazakhstan* : Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/593/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/600/02), Norvège, Canada, Kazakhstan, Kirghizistan, Présidence
- b) *Abolition de la peine de mort* : Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/595/02), Norvège, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/603/02)
- c) *Peine de mort au Tadjikistan* : Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/594/02), Norvège, Tadjikistan
- d) *Visite d'une équipe internationale d'observateurs le long de la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine* : Présidence (PC.DEL/604/02 Restr.)

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Aucune déclaration

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Réunion au sommet du groupe d'Etats constitué par la Géorgie, l'Ouzbékistan, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie, tenue à Yalta les 19 et 20 juillet 2002* : Secrétaire général (SEC.GAL/146/02), Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/597/02)
- b) *Visite de représentants de l'Indonésie au Secrétariat de l'OSCE, le 17 juillet 2002* : Secrétaire général
- c) *Réunion entre le Secrétaire général et des représentants d'organisations et d'initiatives régionales et sous-régionales portant sur la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène, devant avoir lieu à Vienne le 6 septembre 2002* : Secrétaire général
- d) *Rapport annuel du Secrétaire général*: Secrétaire général
- e) *Questions concernant les ressources humaines* : Secrétaire général
- f) *Futurs locaux de l'OSCE* : Secrétaire général

Point 10 de l'ordre du jour : ACTIVITES DE L'OSCE SUR LE TERRAIN

Groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie : Secrétaire général, Fédération de Russie

Point 11 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Rapport du BIDDH sur les élections en République tchèque* : République tchèque (PC.DEL/598/02)
- b) *Mise en oeuvre des dispositions du paragraphe 8 de la Déclaration ministérielle de Bucarest* : Fédération de Russie
- c) *Elections présidentielles et locales en Slovénie le 10 novembre 2002* : Slovénie
- d) *Elections présidentielles en Serbie le 29 septembre et au Monténégro le 6 octobre 2002* : Yougoslavie (PC.DEL/602/02)
- e) *Avis de vacance du poste de Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme* : Présidence
- f) *Questions de protocole* : Présidence, Doyen du Conseil permanent (Autriche), Allemagne

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 août 2002 à 10 heures, Grosser Redoutensaal